

7 août / 2019

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Décès de Jean-Mathieu Michel « Il faut protéger les maires » pour Karl Olive



Lundi 5 août, Jean-Mathieu Michel, maire de Signes dans le Var, est décédé après avoir été renversé par un fourgon qui était venu déposer illégalement des gravats sur une route privée de la commune.

« Aujourd'hui je suis partagé entre une infinie tristesse et une intense colère, réagit Karl Olive, le maire de Poissy où les drapeaux ont été mis en berne. Jean-Mathieu Michel était au service de ses concitoyens depuis 36 ans ! Son décès est inadmissible. Il est malheureusement le fruit d'un laxisme dont pâtit notre pays depuis de trop nombreuses années. Tous les maires sont confrontés à la montée des incivilités et à la difficulté d'organiser le vivre ensemble. Cela va des déjections canines sur nos trottoirs aux rodéos motos en passant par le street pooling ou l'ivresse sur la voie publique. A Poissy, en 2018, nous avons mené 155 interventions pour des dépôts sauvages. Moi même je me suis déplacé chez un commerçant qui n'avait respecté ni les lieux ni les dates. Et s'il m'avait attendu avec une arme ? »

À la rentrée de septembre, le gouvernement présentera le projet de loi Proximité et Engagement pour renforcer les pouvoirs des maires en matière de police en autorisant le maire à prononcer des amendes administratives pour non respect d'arrêtés municipaux. Une initiative qui « **va dans le bon sens**, juge Karl Olive, **mais il sera nécessaire de l'accompagner d'un nouvel arsenal pour protéger les élus dans le cadre de leurs fonctions.** »

Pour l'édile pisciacais, cela ne peut se faire que dans le cadre d'un plan national de prévention des risques urbains, comme il existe au niveau local à Poissy : « **Le président du Sénat, Gérard Larcher a pour habitude de dire que le maire est l'élu à portée d'engueulade. Mais il ne peut pas être l'élu à porté d'agression**, fustige Karl Olive. **Il faut protéger les maires car les Maires de terrain doivent continuer à aller au contact, c'est l'essence même de la démocratie de proximité.**

Il faut donc avoir le courage d'affronter véritablement la question des incivilités et proposer un arsenal juridique clair et ambitieux. Des outils qui permettent de véritablement lutter contre ce fléau des incivilités et qui découragent véritablement ceux qui s'y livrent car ils savent qu'ils ne seront jamais condamnés. »

